

INFO Réau

Le Bourg - Villaroche - Le Plessis-Picard - Ourdy - Eprunes - Galande



LA VIE À RÉAU

« Lu dans la presse » : la commune de Réau veut revitaliser le commerce local

Page 8

LA VIE À RÉAU

Élections municipales 2020

Page 5

LE MOT DU MAIRE



CHÈRES RÉALTAISES, CHERS RÉALTAIS,

Permettez-moi tout d'abord de vous faire part de ma profonde tristesse, après le décès de notre ami, de mon ami Christian BOEY, survenu au début de mois de Novembre. La commune perd l'un de ses élus les plus dévoués.

Difficile d'aborder d'autres sujets, mais je suis persuadé que Christian aurait voulu que nous poursuivions sans faiblir, et c'est ce que nous allons faire.

Nous continuons d'avancer, et beaucoup de dossiers progressent.

La Ferme des Saints-Pères fait l'objet d'un programme de rénovation remarquable, les futurs aménagements du cœur de bourg se précisent, les travaux d'installation de la fibre optique, bien que légèrement retardés, sont proches, et le chantier de réalisation de la route de contournement d'Ourdy va démarrer dans les semaines qui viennent.

L'équipe des services techniques est désormais stabilisée, et l'impact sur l'entretien de la commune est notable.

Toutes nos associations sont atteintes d'hyper activité, pour notre plus grande satisfaction, de nouveaux habitants s'installent dans la commune et s'intéressent à l'animation quotidienne.

Je mesure chaque jour un peu plus, au gré des témoignages que je reçois, à quel point l'attractivité de notre commune et la perception que l'on se fait de Réau, sur notre territoire comme en dehors, sont grandissantes.

J'y vois la reconnaissance du travail effectué par notre équipe municipale bien entendu, mais aussi de celui réalisé par les élus précédents, depuis plusieurs dizaines d'années, sans vous oublier, vous toutes et tous, qui participez à la vie de la commune d'une façon ou d'une autre.

Nous arrivons très prochainement en fin de mandat.

Cet Info Réau est le dernier de cette mandature et c'est donc l'occasion pour moi de vous réaffirmer, anciens ou nouveaux habitants, que c'est un vrai bonheur et une grande fierté d'être votre Maire depuis plusieurs années.

Merci ! A très bientôt !

Bien fidèlement

Alain AUZET
Maire de Réau

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Alain AUZET , Maire

Farid BA IDRIS ,

Conseiller Municipal

Nathalie KLECZINSKI et

Françoise PERREAU ,

*Membres bénévoles du Comité de
Rédaction*

Magali MOULINOT ,

Service Communication

Christelle BONILLO, Secrétaire

Angélique LETACHE,

Conseillère municipale

Les Présidents des associations

LE COMITE DE RÉDACTION DE



est un regroupement de personnes bénévoles qui se réunit pour réaliser un bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants. Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer pour écrire des articles, réaliser des interviews,

REJOIGNEZ-NOUS

LA VIE À RÉAU

Hommage à Christian BOEY

Christian BOEY nous a quitté le dimanche 3 Novembre, à l'âge de 72 ans.
Chacun peut s'accorder à dire que la commune occupait une place importante dans sa vie.

Il était élu depuis plus de 10 ans au Conseil Municipal, au sein duquel il avait déjà servi la commune entre 1989 et 1995, soit 17 années de bons et loyaux services au total.

Il aimait rappeler qu'il avait participé à la création du club de football, dont il a d'ailleurs été le président en 1994.

Il a également beaucoup contribué à l'action du comité des fêtes durant plusieurs années.

Christian ne comptait pas ses heures, que ce soit en commission des menus de cantine, en commission travaux, urbanisme, au sein du comité de rédaction de l'Info Réau, lors des sorties scolaires il y a quelques années, en conseil d'école, lors des visites et des commissions de sécurité, en tant que délégué de la commune au Smitom, et nous pourrions encore prolonger longuement cette liste.

Il répondait toujours présent pour dépanner et pouvait se transformer au pied levé en surveillant de cantine ou de cour de récréation, pour le plus grand bonheur des enfants de l'école.

La commune perd un homme dévoué, et les membres du conseil municipal, du personnel communal, du comité de rédaction d'Info Réau, un ami fidèle, un élu remarquable, toujours loyal mais jamais soumis.

Nous regretterons ces moments passés à refaire le monde ou l'histoire de la commune autour d'un verre, en marge des cérémonies ou d'un conseil municipal.

La commune de Réau rend donc hommage à l'un de ses plus fidèles serviteurs et adresse toutes ses condoléances à sa famille.

Adieu notre ami ! Tu resteras toujours présent dans nos cœurs.



LA VIE À RÉAU

Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale

Les élus du Conseil Municipal, certains habitants, des enfants et enseignantes de l'école et des membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont rassemblés cette année devant le monument aux morts puis au cimetière, autour de plusieurs personnalités : le capitaine BRESSAND du centre de secours de Moissy-Cramayel, Monsieur Jean-Michel KILAHY, nouveau Président du comité d'entente des anciens combattants de Moissy-Cramayel, Jean-Claude LECINSE, Maire de Lissy, et Alain AUZET, Maire de Réau.

Une fois n'est pas coutume, Info Réau tient à saluer le dévouement de celles et ceux, porte-drapeaux, qui rendent hommage à nos valeureux ancêtres.

Cette année, Elvina FRANCOISE et Laurent BENZONI étaient les porte-drapeaux présents à Réau.

Les porte-drapeaux sont des personnes, anciens combattants ou non, qui assurent bénévolement lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur régiment ou de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Le porte-drapeau se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance.

Pour devenir porte-drapeau, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir 16 ans révolus
- Jouir de ses droits civiques

Un grand merci également à l'harmonie de Moissy-Cramayel : Didier TURBA, Président, Claudine et Alain SPRIET, les deux pièces maitresses de cet ensemble, ainsi que l'ensemble des musiciennes et musiciens.

Le Président du comité d'entente a lu le message des anciens combattants devant le monument aux morts, avant que Monsieur le Maire ne lise celui de Madame la secrétaire d'état aux anciens combattants.

Tout le monde s'est ensuite déplacé au cimetière, ou presque : pour la seconde années consécutive, l'harmonie de Moissy-Cramayel et les porte-drapeaux n'ont pas suivi le cortège, contraints de respecter l'horaire imposé pour la cérémonie de Moissy-Cramayel.

La cérémonie au cimetière a débuté par une minute de silence en hommage à Christian BOEY, décédé une semaine auparavant.

Une délégation d'enfants de l'école de la Colombe était donc présente pour entonner une belle Marseillaise au cimetière, encadrée par Madame COUTINHO, Directrice de l'école.

Monsieur le Maire a déposé une gerbe devant la stèle du cimetière.

La matinée s'est terminée comme chaque année par un traditionnel « verre de l'amitié ».



LA VIE À RÉAU

Élections municipales 2020

Les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales devront élire les nouveaux conseillers municipaux en 2020.

Les prochaines élections municipales sont prévues les 15 (premier tour) et 22 (deuxième tour éventuel) Mars 2020.

S'agissant de Réau, le nombre de conseillers municipaux passera de 15 actuellement à 19 en 2020.

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Le mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à 2 tours et celles du scrutin proportionnel.

La parité femmes/hommes doit être respectée au sein de la liste.

Les électeurs sont également appelés à élire les conseillers communautaires.

En l'occurrence, la commune de Réau est représentée au sein de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud par un(e) Conseiller Communautaire titulaire et un(e) suppléant (e).

Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal, au cours d'un conseil municipal dédié.



Les jeunes de 18 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales suite au recensement effectué en Mairie pour les 16 ans.

Pour les autres cas, la date limite d'inscription pour les élections municipales de 2020 est le **7 février**. Pour se faire, vous devez vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Un cavalier du Plessis Picard médaillé de bronze aux championnats de France d'équitation

La Fédération Française d'Équitation nous a informés de l'excellent parcours d'Erwan TIFOURA, lors du Championnat de France d'équitation, couronné par une médaille de bronze dans la discipline « CSO », catégorie Pony 2D Cadet 2.

Cette distinction qui lui revient de plein droit est également le fruit du travail régulier de l'équipe des Écuries du Plessis-Picard et de sa directrice, Brigitte BONNARD.

La qualité des infrastructures et de l'encadrement qui est apportée aux cavalières et cavaliers, au sein de cet établissement, est également un facteur de réussite.

Monsieur le Maire a adressé, au nom du Conseil Municipal de Réau, ses plus sincères félicitations pour cette belle réussite collective.

Formulons le vœu que le titre de Monsieur TIFOURA soit suivi par bien d'autres encore.



LA VIE À RÉAU



Réau, partenaire du don du sang

Fin 2010, l'Association des Maires de France et la Fédération française pour le don de sang bénévole (FFDSB) ont signé une convention de partenariat afin de promouvoir le don de sang dans les communes. Ce partenariat vise à constituer, avec les maires de France et à travers l'attribution d'un label « Commune partenaire du don de sang », un réseau et un relais de communication et d'information sur le don de sang. La commune de Réau est partenaire de cette convention et s'est engagée à communiquer sur le don du sang tout au long de l'année 2020. Vous retrouverez chaque trimestre, les dates de collectes aux alentours de Réau et quelques conseils pour donner votre sang.

Qui peut donner ?

Faire un don du sang, c'est accepter le prélèvement de son sang par du personnel médical, de façon volontaire, et sans exiger de compensation financière. Le don du sang se fait par un prélèvement intraveineux, il n'est donc pas plus douloureux qu'une simple prise de sang. Dans le cas du don du sang total, une fois le prélèvement effectué, à raison de 400 ml en moyenne par donneur, la séparation des composants sanguins principaux est effectuée. Ainsi, globules rouges (ou hématies), plaquettes et plasma sont entreposés en attente de besoins.

Les conditions pour être donneur sont les suivantes :

- Être âgé de 18 à 70 ans (après 60 ans, le don est soumis à l'approbation d'un médecin de collecte de l'EFS). Pour un don de plasma ou de plaquettes, il faut être âgé de 18 à 65 ans,
- Ne pas être à jeun,
- Être en forme,
- Peser au minimum 50 kilos,
- Ne pas être enceinte ni avoir accouché depuis moins de 6 mois,
- Absence d'intervention chirurgicale récente (dans les 4 derniers mois),
- Ne pas avoir pris d'antibiotique au cours des 2 dernières semaines, ni d'avoir eu d'infection au cours des 6 derniers jours,
- Ne pas avoir eu de soins dentaires 3 jours précédant le don,
- Ne pas avoir eu de piercing ou de tatouages dans les 4 derniers mois précédant le don,
- Ne pas avoir consommé de drogue.

Où donner toute l'année ?

Vous pouvez donner votre sang toute l'année en respectant un délai 8 semaines entre chaque don pour un don du sang total, 2 semaines pour un don de plasma, 4 semaines pour un don de plaquettes. Il est possible de faire au maximum 24 dons (tous types confondus) dans l'année. Le personnel médical que vous rencontrerez vous autorisera ou non le don le jour où vous vous présenterez.

Pour donner votre sang à la Maison du Don :

HÔPITAL SUD ILE DE FRANCE - 270 rue Marc Jacquet - 77000 MELUN - Tél : 01 81 74 23 78

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h00. Sans rendez-vous pour le don du sang total et sur rendez-vous pour dons de plaquettes ou plasma.

Les dates de collectes sont également disponibles sur le site ainsi que les lieux précis des collectes dans les villes voisines de Réau :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Dates des prochaines collectes :

Lieusaint le 27 décembre 2019, Cesson le 28 décembre 2019, Moissy-Cramayel le 9 janvier 2020, Vert Saint Denis, le 11 janvier 2020, Nandy le 19 février 2020, Lieusaint le 28 février 2020, Cesson le 29 février 2020.



LA VIE À RÉAU

Réau a accueilli le concours « Miss Heritage International France 2019 »

Le Musée Aéronautique et Spatial SAFRAN accueillait le dimanche 8 décembre en fin de journée l'évènement "Miss Heritage International France 2019".

Il s'agit d'un concours de beauté au profit de la fondation ASIA NEW GENERATION VIETNAM (50% de la recette reversée), association qui a pour objectif (entre autre) de préserver le patrimoine culturel vietnamien.

Plusieurs chanteurs et chanteuses venus d'Asie étaient présents.

Les spectateurs ont eu le plaisir d'être accueillis par les tambours traditionnels du Vietnam.

C'est Alain AUZET, Maire de Réau, qui était le parrain de cette soirée.



Un grand bravo aux organisateurs de cet événement !

Ce fut une belle occasion de découvrir une culture différente de la nôtre.

Accueil des nouveaux habitants



Pour la troisième année consécutive, la municipalité a convié les nouveaux habitants à une matinée d'accueil et d'échanges avec les élus.

Monsieur le Maire a d'abord présenté la commune en images.

A la fin de cette projection, plusieurs responsables associatifs sont venus exposer leurs actions.

La matinée s'est terminée par un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.

L'initiative a connu un grand succès puisque les nouveaux réaltais sont venus en nombre.

Ce rendez-vous a désormais vocation à se dérouler chaque année.

Si vous avez raté cette édition, n'hésitez donc pas à vous inscrire pour l'an prochain. Vous serez les bienvenus !

LA VIE À RÉAU

« Lu dans la presse » le 7 novembre 2019



Seine-et-Marne. La commune de Réau veut revitaliser le commerce local

Alain Auzet, maire de Réau, souhaite remédier au vieillissement de son village



Les travaux devront prendre fin d'ici automne 2020 (©RSM77/HT)

Depuis trois ans maintenant, Alain Auzet, le maire de Réau, mène une **opération immobilière** pour **relancer le commerce** dans son village. « Cela fait 30 ans que la commune n'a pas accueilli de commerçants », déplore-t-on du côté de la municipalité. En collaboration avec un promoteur, le maire a décidé de rénover le village afin de le **rendre plus attractif** aux yeux de la population.

Redonner vie

Libérer le village de son isolement, c'est l'objectif que s'est fixé Alain Auzet, maire de Réau. « Depuis la création de l'autoroute A5 - en 1990, Réau est beaucoup moins fréquentée qu'avant », explique-t-il. Pour remédier à ce problème de fréquentation, l'ancien partisan de Debout la France donne un coup de jeune à son village.

Depuis trois ans, des travaux sont en cours afin de créer de nouveaux commerces. Ils seront en plein cœur du bourg, près de l'église. Ces nouveaux locaux viennent remplacer l'ancien corps de ferme anciennement présent sur les lieux. « Il y a eu une année de rénovation puis 3 années de construction d'infrastructures neuves. Il ne reste plus qu'une année avant que l'installation dans les locaux puisse être possible », affirme le maire de Réau.

D'ici l'automne 2020, quatre locaux seront prêts à être aménagés et animés par les nouveaux commerçants. « Si jamais nous ne trouvons personne pour les occuper, certains d'entre eux seront reconvertis en logements », confie Alain Auzet. À savoir que 120 logements sont également en cours de construction en simultané.

Appel à candidatures

« Avoir un boulanger en plein centre du bourg aiderait à relancer la locomotive d'affluence et d'activité », affirme le maire. C'est dans un local de 120 m² que pourrait se projeter l'un des candidats pour obtenir la clé de la future boulangerie. Une supérette d'environ 325 m² devrait également être construite. Un coiffeur pourrait aussi être envisagé.

Un peu plus loin, deux locaux - de 50 et 55 m², seront implantés. « Nous avons reçu des candidatures il y a un an et demi, mais le projet n'était pas encore assez avancé », se rappelle Alain Auzet. Et de poursuivre d'un ton déterminé : « Désormais, les candidatures sont ouvertes ! »

Renseignements

Contact : 06 30 90 61 59

Éric VAN ORTVELD - La République de Seine-et-Marne - 7 novembre 2019



INFO GRAND PARIS SUD

Service Création d'entreprises et Équipements économiques

La communauté d'agglomération Grand Paris Sud a créé un site internet dédié à la création d'entreprises. Il s'adresse à tous les porteurs d'idées, de projets de création ou de reprise d'activités ou d'entreprises des 23 communes de notre territoire.

Vous y trouverez des informations utiles et des actualités pour vous orienter au sein d'un écosystème riche d'une quarantaine d'acteurs publics et privés, dans lequel vous pourrez identifier l'interlocuteur adapté à votre besoin, selon l'avancement de votre projet.

Engagée aux côtés de ses partenaires pour soutenir l'entrepreneuriat, Grand Paris Sud propose également une offre spécifique aux jeunes entreprises, déclinée autour de cinq niveaux de services : pépinière, hôtel, tremplin, domiciliation et coworking, et intégrant selon vos besoins : hébergement, services mutualisés, animations collectives et accompagnement.

Plus d'une centaine d'entreprises réside aujourd'hui dans nos équipements économiques.

Vous voulez vous lancer dans l'aventure ?

Parcourez ce site et si vous ne trouvez pas réponse à vos interrogations, le service création d'entreprises de la Communauté d'agglomération est à votre disposition pour un contact personnalisé de diagnostic et d'orientation.

www.creermonentreprise.grandparissud.fr



Service Création d'entreprises et Équipements économiques

Direction Développement Économique, Emploi, Formation
DGA Attractivité du Territoire

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart



ACTION SOCIALE



Le repas des séniors



Le repas des séniors (réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus) aura lieu le **mardi 21 janvier 2020 à 12h à la salle des fêtes** sur réservation. Le conjoint aura la possibilité de s'inscrire même s'il n'est pas âgé de plus de 65 ans.

Comme tous les ans nous vous attendons nombreux !

Des surprises vous attendent !

Si pour une raison de santé, vous ne pouvez pas vous y rendre merci de contacter la mairie.

Retrouvez votre bulletin d'inscription dans votre Info Réau.

ATTENTION : CETTE ANNÉE LE REPAS AURA LIEU UN MARDI ET NON UN MERCREDI

Plan « grand froid »

Ce qu'il faut éviter :

- Évitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.
- Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités en extérieur.
- Ne consommez pas d'alcool, l'ébriété fait disparaître les signaux liés au froid.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- Évitez de sortir le soir, il fait plus froid.



Ce qu'il faut faire :

- Nourrissez-vous convenablement.
- Maintenez la température ambiante de votre domicile à niveau convenable (environ 19°C).
- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.

Si vous devez vous déplacer :

- Adaptez votre habillement, couvrez les parties du corps les plus sensibles au froid (pieds, mains, cou, tête). De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.
- Si vous devez utiliser votre voiture, prenez une couverture, un téléphone et vos médicaments habituels au cas où vous seriez bloqués par la neige.
- Si vous remarquez une personne en difficultés, appelez le 15.

www.gouvernement.fr/risques/grand-froid



URBANISME

Les « Jardins de Réau » : avancée des travaux

Le gros œuvre et la couverture des anciens bâtiments de la Ferme des Saints-Pères sont à présent entièrement achevés.

Il en va de même du local commercial situé en front de la rue Frédéric Sarazin.

Les aménagements intérieurs progressent bien. Le doublage dans l'ensemble du bâtiment et le gainage électrique sont réalisés.



Réunion Allée de la Coquerie

Une réunion a été organisée par la municipalité le 5 décembre avec les habitants d'une des deux « cours » de l'allée de la coquerie. L'objet de la réunion était d'aborder les questions de stationnement et d'espaces verts principalement.

TRAVAUX

Restauration de l'église

Les travaux de rénovation de l'église ont à nouveau pris du retard. L'entreprise qui doit réaliser les corniches situées le long des poutres a connu des difficultés techniques de mise en œuvre.

Cela entraîne un retard général puisque le dernier artisan, l'entreprise de peinture, ne peut, de ce fait, pas intervenir.

La municipalité a fait part de son vif mécontentement au Maître d'œuvre concernant le suivi du chantier.



TRAVAUX

Fibre optique

Nous avons appris courant Novembre la défaillance d'un prestataire de Seine et Marne Numérique engagé dans le déploiement de la fibre optique sur les communes de Réau et Vert-Saint-Denis.

Cette situation devrait engendrer un glissement du calendrier de déploiement d'un trimestre (2nd trimestre 2020 au lieu du 1^{er} trimestre initialement programmé) pour 100% des logements de Réau et 7% des logements sur Vert-Saint-Denis. Néanmoins, l'année 2020 reste tenable pour une ouverture commerciale de 100% des prises, y compris à Réau.

Des échanges se tiennent régulièrement avec Seine et Marne Numérique pour évaluer, si possible minimiser, le risque de retard sur l'ouverture commerciale du réseau aux habitants.

Il est nécessaire d'attendre fin décembre pour disposer de nouveaux calendriers stabilisés.

Restauration du mur du parc de la Mairie

Les travaux de restauration du mur du parc de la Mairie situé le long de la rue de la croix des anges ont démarré le mercredi 13 Novembre.

Rappelons, d'une part que ce mur était très abimé, et d'autre part que la municipalité a souhaité que des grilles soient installées afin de rendre le parc plus visible depuis la rue.

Les travaux de maçonnerie se sont terminés début décembre.

Les grilles seront posées début 2020.



TRAVAUX

Les services techniques au complet

Comme nous vous l'indiquions dans le dernier numéro, l'effectif des services techniques est désormais au complet (3 personnes) depuis plusieurs mois.

La différence s'est rapidement faite sentir, avec pour conséquence positive un excellent entretien des espaces publics.

Merci à Théo, Yoann et Brice pour leur travail et leur implication !

Futurs aménagements rue d'Ourdy et rue de la Carrière

Un dossier FER (Fonds d'Équipement Rural) a été déposé puis complété courant novembre auprès du département de Seine-et-Marne.

Les services du département se sont réunis en commission dans le courant du mois de décembre pour étudier l'ensemble des demandes.

La municipalité va à présent définir avec le bureau d'études la période la plus adaptée à la réalisation des travaux, qui seront vraisemblablement menés au dernier trimestre 2020.

Rappelons qu'il s'agit de réaliser un sens de circulation unique dans la partie ancienne de la rue d'Ourdy et de créer des trottoirs.

Plantations à Villaroche

3 arbres ont été plantés dans le hameau de Villaroche, le long de la rue de Limoges-Fourches, en face du programme immobilier « le domaine de Villaroche », désormais achevé.

Nouveaux équipements à la salle des fêtes

Les tables de la salle des fêtes ont été intégralement remplacées courant novembre.

De nouvelles tables, plus légères et donc plus adaptées sont venues remplacer les anciennes, trop lourdes et très abimées.

Un réfrigérateur professionnel a par ailleurs été installé en lieu et place du réfrigérateur blanc de la cuisine.

Nouveaux équipements publics

Plusieurs éléments de mobilier urbain ont été commandés : notamment un banc qui sera positionné à côté de l'école et de nouvelles poubelles de rues, plus pratiques.



Le rôle des collectivités territoriales (4/4) : Grand Paris Sud

Pour ce dernier volet des rôles des différentes administrations dans notre département, nous nous intéresserons à la communauté d'agglomération Grand Paris Sud dont Réau fait partie depuis sa création en 2016.

Grand Paris Sud en chiffres :

- Grand Paris Sud regroupe 23 communes de Seine-et-Marne et de l'Essonne : Évry-Courcouronnes (Siège), Bondoufle, Cesson, Combs-la-Ville, Corbeil-Essonnes, Étiolles, Grigny, Le Coudray-Montceaux, Lieusaint, Lisses, Moissy-Cramayel, Morsang-sur-Seine, Nandy, Réau, Ris-Orangis, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Savigny-le-Temple, Soisy-sur-Seine, Tigery, Vert-Saint-Denis et Villabé.
- Grand Paris Sud regroupe 351 608 habitants sur une superficie de 221,20 km².
- Grand Paris Sud a été présidée par Francis Chouat, maire d'Evry puis député de l'Essonne de 2016 à 2018. La communauté d'agglomération est présidée depuis le 9 Janvier 2019 par Michel Bisson, maire de Lieusaint.



Le rôle de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud :

La communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique, équilibre social de l'habitat, politique de la ville) et de compétences optionnelles (trois à choisir parmi : voirie, assainissement, eau, cadre de vie, équipements culturels et sportifs, action sociale). Elle peut en outre exercer des compétences que les communes lui transfèrent. Le conseil de communauté peut aussi définir des compétences qui sont "d'intérêt communautaire", afin d'élargir le champ d'intervention de la communauté.



DOSSIER

Le rôle des collectivités territoriales (4/4) : Grand Paris Sud

Grand Paris Sud joue donc un rôle essentiel dans tous ces domaines attribués par les communes de l'agglomération :

- Développement économique,
- Traitement et protection de l'eau,
- Collecte et traitement des déchets,
- Aménagement de l'espace (documents d'urbanisme, ZAC, organisation de la mobilité),
- Équilibre social de l'habitat (Programme Local de l'Habitat [PLH], logement social, action en faveur des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti, réserves foncières),
- Politique de la ville,
- Gestion des milieux aquatiques,
- Assainissement,
- Aires d'accueil des gens du voyage.

Grand Paris Sud étant une fusion des anciennes communautés de communes : Évry Centre Essonne (91), Seine-Essonne (91), Sénart en Essonne (91), Sénart (77) et l'arrivée de la ville de Grigny dans la communauté, elle joue également un rôle majeur dans les champs d'activité suivants :

- Culture,
- Sport et jeunesse,
- Environnement et développement durable,
- Relations internationales,
- Aménagement numérique,
- Ingénierie de l'action publique,
- Communication,
- Documentation et archives,
- Gestion des espaces publics, maîtrise d'ouvrage patrimoine bâti et espaces publics, gestion patrimoniale.

Vous pouvez retrouver toutes les informations de l'agglomération ainsi que tous les événements sportifs et culturels proposés sur le site Grand Paris Sud :

<https://www.grandparissud.fr/>

Ou les contacter par courrier :

Grand Paris Sud
500 place des Champs Elysées
91 000 EVRY

Par téléphone :

01 69 91 58 58

Par mail :

webmaster@grandparissud.fr



LA VIE À L'ÉCOLE

Préinscriptions en maternelle



A fin d'organiser dans les meilleures conditions possibles la rentrée des classes de septembre 2020, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la préinscription en maternelle des enfants nés en 2017 et des enfants nouvellement arrivés à Réau.

Si vos enfants sont concernés, vous êtes invités à vous rendre en Mairie, dès maintenant, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Vous recevrez ensuite la fiche d'inscription scolaire qui vous permettra de confirmer votre inscription auprès de la Directrice de l'école de la Colombe, Madame Sandrine COUTINHO.

Animation « fontaine à chocolat » à la cantine

Le mardi 19 novembre, une animation « fontaine à chocolat » a été offerte aux enfants qui mangeaient à la cantine ce jour-là.

Les petits étaient émerveillés lorsque le chocolat sortait de la fontaine !

Les grands étaient ravis de pouvoir imbiber leur brochette tout seul !

Tous les enfants étaient heureux, repus et se sont bien régalés !

Prochaine animation le mardi 24 mars 2020 : « barbe à papa » !



LA VIE ASSOCIATIVE

Le comité des fêtes

Recherche de bénévoles

Réau grandit, et nous apporte de plus en plus de participants lors de nos manifestations et c'est une excellente chose, l'effectif des bénévoles aurait lui, plutôt tendance à diminuer !! Si vous avez un peu de temps libre et l'envie de nous rejoindre, vous pouvez nous contacter sur comitedesfetes.reau77@yahoo.fr ou sur le numéro de téléphone indiqué dans les prospectus distribués début novembre 2019. L'adhésion annuelle est de 1€ symbolique par bénévole.

Assemblée générale 2019

L'assemblée générale annuelle du comité des fêtes se tiendra le :

SAMEDI 11 JANVIER 2020

à 14 h à la salle des fêtes

Nous élirons le nouveau bureau du Comité des Fêtes et présenterons nos futurs projets pour la fin de l'année 2020 et le début de l'année 2021, vous pouvez nous soumettre vos idées sur le mail du comité des fêtes. Ce sera aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux bénévoles.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles qui ont œuvré cette année pour offrir aux réaltais de jolis événements et souhaite à tous les habitants de la commune une très bonne fin d'année 2019 et beaucoup de bonheur pour l'année 2020 !



LA VIE ASSOCIATIVE

Le comité des fêtes

Halloween

Cette année, le comité des fêtes proposait aux enfants des ateliers créatifs afin de réaliser quelques décorations d'Halloween. Nous sommes ravis de constater que de nombreux petits monstres ont pu profiter de cette après-midi créative. Un concours de déguisements était également organisé et un concours du plus terrifiant rire de sorcière.



Les enfants et les parents présents ont pu ensuite profiter d'un délicieux et terrifiant goûter



Le jury [international] de nos concours était composé de Frédéric Deck, président du Comité des Fêtes, Virginie Padua, présidente de Réau Jeunes et Alain Auzet, maire de Réau (de gauche à droite).

Les monstres gagnants de nos concours :



LA VIE ASSOCIATIVE

Le comité des fêtes

Halloween



Le Beaujolais nouveau

Comme chaque année, le troisième jeudi de Novembre, nous avons célébré l'arrivée du Beaujolais Nouveau... Les réaltais ont répondu présents à ces retrouvailles annuelles et ont pu se restaurer d'un généreux buffet offert aux participants.



Nos évènements à venir

Soirée St Patrick (Irlande) : le Samedi 14 Mars 2020 avec animations et initiations aux danses celtiques et menu irlandais.

Vide-Greniers : le Dimanche 17 Mai 2020 de 8h à 18h autour de la salle des fêtes.



Le comité des fêtes de Réau vous propose :

Fête de la Saint Patrick – Irlande

Salle des Fêtes de Réau, rue Frédéric Sarazin.
140 places maximum.

Samedi 14 Mars 2020 vers 20h

Musique et Animation par
**Philippe Barrault et ses musiciens qui vous initieront
aux danses celtiques**

Menu Irlandais (tarif et détail à venir ultérieurement)

Le comité des Fêtes de Réau vous propose



Dimanche 17 Mai 2020

De 8 h à 18 h

Salle des Fêtes de Réau, Rue Frédéric Sarazin
Buvette et Restauration sur place

Renseignements : Nathalie 06-46-75-48-02

Ne pas payer sur la voie publique

LA VIE ASSOCIATIVE

Réau Bien-Être



Réau Bien-Être

Depuis septembre, l'association Réau Bien-Être propose la pratique du Hatha-Yoga et compte à ce jour 35 adhérents. C'est un beau début pour cette nouvelle association.

Nous tenions donc à remercier tous les adhérents qui ont permis de faire vivre notre association mais également notre professeure Emilie Saintobert qui a bien voulu nous accompagner dans cette belle aventure.

Emilie est une jeune femme passionnée qui ne cesse de parcourir la France et le monde afin de découvrir de nouvelles pratiques de bien-être pour ensuite les transmettre. Après plusieurs années dans le sport de haut niveau, elle s'est formée en massages Ayurvédique puis s'est naturellement tournée vers le yoga qui a été une véritable révélation pour elle.

Maintenant Emilie a à cœur d'enseigner cette pratique, avec douceur, afin d'aider chacun à avancer avec un corps et un mental en bonne santé permettant de faire grandir l'amour en chacun de nous.

N'hésitez pas à venir découvrir le Hatha-Yoga en faisant un essai le mardi de votre choix à 19 H !

Réjane VALTON

Maria REGANHA



Renseignements : 06 81 74 62 67 - Inscriptions : 06 71 09 57 98

BRÈVES

Les Conseils Municipaux

Lors de la séance du **lundi 14 octobre 2019**, le Conseil Municipal a :

- Approuvé la convention @ctes pour la transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle de Légalité par l'état,
- Voté une indemnité de conseil allouée au trésorier de Sénart,
- Approuvé la convention financière avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud relative à l'acquisition et l'utilisation de prestations d'orthophotographie,
- Décidé d'adhérer au groupement d'intérêt public ID77,
- Délibéré pour approuver et signer la convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique.

Lors de la séance du **lundi 25 novembre 2019**, le Conseil Municipal a :

- Approuvé les modalités de la consultation pour le renouvellement du contrat d'assurance statutaire,
- Approuvé une décision modificative budgétaire,
- Décidé la mise en place d'une exonération en matière de taxe d'aménagement relative aux constructions d'abris de jardins soumis à déclaration préalable,
- Approuvé la convention de mise à disposition d'abri-voyageurs par le département de Seine-et-Marne,
- Approuvé un avenant à la convention de gestion transitoire par la commune de Réau des charges transférées à la communauté d'agglomération Grand Paris Sud,
- Nommé Monsieur Baudin comme nouveau représentant au Smitom.

Lors de la séance du **lundi 9 décembre 2019**, le Conseil Municipal a :

- Approuvé le catalogue de prestations proposées par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne,
- Approuvé une décision modificative budgétaire,
- Décidé de nommer « Place des Saints-Pères » la nouvelle place créée dans la partie réhabilitation du programme de logements « les Jardins de Réau » construit par la société France Pierre.

Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage, en mairie ou sur le site internet de la ville.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Toutes les séances sont publiques. Elles ont lieu en Salle du Conseil Municipal.

- Lundi 27 janvier 2020
- Lundi 24 février 2020

LE CARNET DE RÉAU

Naissances :

Zoé TASSERY	04/09/2019	Bourg
Kelly RICHER	18/09/2019	Plessis Picard
Jade VIRANAÏKEN	27/09/2019	Plessis Picard
Rose, Patricia, Catherine FOURNIER	24/10/2019	Bourg



RÉAU PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et Samedi toute la journée
Vendredi après-midi

MAIRIE

**2 Rue de la Croix des Anges
77550 REAU**

☎ 01.60.60.85.55

☎ 01.60.60.26.48

✉ Accueil@reau.fr

Site : reau.fr

Calendrier de passage de la balayeuse

La Société de Balayage et d'Aspiration (SBA) réalisera le nettoyage des rues aux dates suivantes :

- Jeudi 16 janvier 2020
- Jeudi 20 février 2020
- Jeudi 19 mars 2020

Merci de ne pas stationner votre véhicule sur la route les jours de nettoyage.

Location de la salle des fêtes

La Salle des Fêtes est louée exclusivement aux habitants de la commune pour leur propre manifestation.

La location s'effectue du vendredi soir au lundi matin.

Les tarifs :

- Petite salle uniquement (avec cuisine) : 150 euros
- Petite et grande salles (avec cuisine) : 300 euros

La petite salle peut accueillir jusqu'à 50 personnes, la grande salle jusqu'à 140 personnes.

Les tables et chaises sont également fournies.

Les démarches :

Si vous souhaitez louer la salle des fêtes, vous devez envoyer un courrier au plus tôt 6 mois avant la date choisie, en précisant la date, le type de manifestation et le nombre de personnes.

Si la salle est disponible, vous recevrez alors un courrier, accompagné du règlement, vous indiquant les formalités (paiement, chèques de caution, attestation d'assurance, remise des clefs).



RÉAU PRATIQUE

Votre calendrier de collecte dans le journal

L'agglomération Grand Paris Sud - qui organise la collecte des déchets ménagers et recyclables dans votre commune - vous invite à trouver dans ce journal votre calendrier de collecte 2020. Le calendrier avec ses pictogrammes de couleur vous indique comment trier en fonction des bacs et des modes de collecte. Emballages en plastique, carton et papier, ordures ménagères, déchets verts, sapins de Noël... Repérez en un clin d'œil les jours de ramassage et, en fonction des déchets, les collectes en porte à porte, celles en apport volontaire et les adresses et horaires des déchèteries de votre secteur.

Retrouvez également les consignes pratiques concernant le tri des déchets dans les différents bacs mis à votre disposition par l'agglomération. (Attention ! en cas d'erreurs de tri le contenu d'un bac ne peut être ramassé).

Une question, une hésitation ? téléchargez l'application « le guide du tri » sur GOOGLE PLAY ou APPLE STORE.

Et maintenant, à vous de trier !

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

RÉAU
• Commune de Grand Paris Sud •

2020

TOUS LES DÉCHETS SE TRIENT !
dechets.grandparissud.fr

Un doute sur les consignes de tri ?
Télécharger l'application «Le guide du tri»

ORDURES MÉNAGÈRES
Lundi & Jeudi

DÉCHETS VERTS
Mercredi
Sapins de Noël avec les déchets végétaux, sans sac à sapin et non floqué

VERRE
Bornes d'apport volontaire
Liste sur dechets.grandparissud.fr

ENCOMBRANTS
Mardi
matériel d'appoint, équipements électriques, vitres, miroir, porte de garage...

DÉCHÈTERIE
SMITOM - Lombric
Lieu: 42 Les Plaines - Réau
02 61 38 18 18
Du 01/04 au 31/10 :
du lundi au vendredi : 18h-19h
Samedi : 10h-18h
Dimanche : 10h-18h
Du 01/11 au 31/03 :
du lundi au vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-18h
Dimanche : 10h-18h
Ferme les 1^{er} Janv., 1^{er} mai et 28 déc.

EMBALLAGES & JOURNAUX MAGAZINES
Mercredi

Un doute sur les consignes de tri ?
Télécharger l'application «Le guide du tri»

RÉAU
• Commune de Grand Paris Sud •

Une question ? services.urbains@grandparissud.fr ☎ N° Vert 0 800 97 91 91

Sortir les bacs la veille à partir de 18h / Les collectes seront effectuées tous les jours fériés sauf le 1^{er} mai, pas de rattrapage

Plan hivernal

Un plan de salage des routes communales a été établi. Il détermine la liste des routes qui seront salées si ces dernières sont considérées dangereuses :

- Rue Frédéric Sarrazin
- Rue de la Croix des Anges
- Tout le parcours du car scolaire



Le salage des routes n'étant pas sans impact sur l'environnement, la Commune a décidé de saler les routes uniquement en cas de conditions climatiques sévères.



Pensez à rentrer vos véhicules afin de faciliter le passage de la déneigeuse.

Dates à retenir



*La Mairie fermera exceptionnellement ses portes à 12h les
mardis 24 décembre et 31 décembre 2019*

Vendredi 17 janvier 2020

*Cérémonie des vœux du Maire à
19h30 à la salle des fêtes*

Mardi 21 janvier 2020

Repas des seniors

Samedi 14 mars 2020

Soirée Irlandaise organisée par le Comité des Fêtes

Dimanches 15 et 22 mars 2020

Élections municipales

INFO REAU N°49

Décembre 2019

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Magali MOULINOT

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC
à 630 exemplaires



Dépôt légal : 1er trimestre 2011